

Charte de Déontologie des Biographes

Encre Témoin

Réseau de biographes de l'entreprise *À l'endroit À l'envers*

Préambule

Le biographe n'écrit pas seulement une histoire ; il reçoit une vie. À travers Encre Témoin, nous plaçons l'humain au cœur de la démarche biographique. Notre mission est d'offrir aux personnes qui nous confient leur récit une écoute bienveillante, un respect absolu de leur parole, et un engagement professionnel irréprochable.

Les biographes affiliés à Encre Témoin sont les porteurs de cette vision. En intégrant notre réseau, ils s'engagent à respecter la présente charte, socle commun de valeurs, de pratiques éthiques et d'exigences professionnelles.

1. Écoute, respect et bienveillance

1.1. Écouter sans juger

Le biographe s'engage à accueillir la parole du narrateur avec ouverture, neutralité et sensibilité. Il ne juge ni les choix de vie, ni les émotions exprimées. Il respecte le rythme, les silences, et les détours de la mémoire.

1.2. Créer un cadre de confiance

La relation biographe-narrateur repose sur une confiance réciproque. Le biographe veille à établir un lien respectueux, sincère et discret, dans un cadre clair et sécurisé.



2. Intégrité et confidentialité

2.1. Secret professionnel

Le biographe s'engage à garder confidentielle toute information transmise par le narrateur, même en dehors du cadre strict de la biographie. Cette confidentialité s'applique pendant et après la mission.

2.2. Fidélité au récit

Le biographe ne transforme pas le contenu d'un récit sans l'accord explicite du narrateur. Il respecte la voix, le style et la vérité émotionnelle de celui ou celle qu'il accompagne.

3. Qualité de l'écriture et exigence professionnelle

3.1. Précision, clarté, rigueur

Le biographe s'engage à livrer un texte de qualité, respectueux des normes linguistiques, grammaticales et stylistiques, tout en gardant la couleur personnelle du récit.

3.2. Collaboration avec les partenaires

Le biographe accepte de travailler en coopération avec les correcteurs, relecteurs, maquettistes, éditeurs ou imprimeurs mobilisés par « À l'endroit À l'envers », dans une logique de qualité collective au service du projet.

4. Loyauté et transparence vis-à-vis de l'entreprise

4.1. Engagement contractuel

En rejoignant Encre Témoin, le biographe accepte les termes définis dans le cadre de la collaboration (contrats, modalités de paiement, cession éventuelle de droits, délais, etc.).



4.2. Représenter l'entreprise

Chaque biographe est un ambassadeur d'« À l'endroit À l'envers » et de sa branche biographique. Il agit dans le respect de l'image et des engagements de l'entreprise auprès des clients.

5. Sens de la mission

5.1. Une écriture au service de l'autre

Être biographe, c'est écrire pour autrui. C'est traduire l'intime sans trahir, rendre visible sans trahir l'invisible. Cette posture nécessite humilité, recul et engagement humain

5.2. Valoriser la mémoire individuelle

Le biographe contribue à la transmission, la mémoire et la valorisation des récits de vie. Il participe à une démarche patrimoniale et sociale, qui dépasse la simple prestation littéraire.

Conclusion

Par cette charte, les biographes de Encre Témoin affirment leur attachement à une pratique éthique, humaine et exigeante de leur métier. Ils rejoignent une communauté engagée, portée par des valeurs fortes, au service d'une entreprise qui veut redonner à l'écriture biographique toute sa noblesse.

Je soussigné(e), biographe, atteste sur l'honneur avoir pris connaissance de la présente charte de déontologie, être en accord avec celle-ci et m'engage à la respecter dans son intégralité.

Date et signature : / /20....

